

CDG 88 PREVOYANCE COMPLEMENTAIRE

Note Technique du 17 Juin 2021

Vous trouverez ci-après les analyses concernant la garantie prévoyance sur la base des fichiers transmis par INTERIALE pour cette étude. Bien entendu, ces dernières seront complétées en fonction des demandes du CDG et/ou des éléments actualisés transmis afin d'affiner les analyses de risque.

Les fichiers envoyés sont globalement de bonne qualité et nous permettent de faire, dès à présent, certaines constatations tant en matière de population couverte qu'en matière de sinistralité.

Quelques points restent cependant encore en suspens pour améliorer la restitution des populations assurées et surtout le provisionnement de non connus.

Les éléments reçus donnent toutefois une vision assez précise de la période écoulée.

Etat des sinistres enregistrés et provisionnés par individu pour les exercices 2016 à 2019 :

Pour l'exercice 2016 :

- ▶ 8 en CLD (Congés Longue durée)

Pour l'exercice 2017 :

- ▶ 8 en CLM (Congés Longue Maladie)
- ▶ 2 en GM (Grave Maladie)

Pour l'exercice 2018 :

- ▶ 6 en CLM (Congés Longue Maladie)
- ▶ 3 en CMO (Congés Maladie Ordinaire)
- ▶ 4 en DISPO (Disponibilité d'Office)
- ▶ 2 en GM (Grave Maladie)

Pour l'exercice 2019 :

- ▶ 33 en CMO (Congés Maladie Ordinaire)

I. Population assurée (selon fichier transmis)

Fin 2019, la répartition, en fonction des garanties, des adhésions est la suivante :

ETUDE DE POPULATION	2014			2015			2016		
	Entrées	Sorties	Restant	Entrées	Sorties	Restant	Entrées	Sorties	Restant
Décès/PTIA	375	87	288	58	8	338	39	7	370
RENTE EDUCATION	73	19	54	13	1	66	4	2	68
INCAPACITE	1172	310	862	161	29	994	119	24	1089
INCAPACITE PRIME	452	109	343	103	19	427	67	14	480
INVALIDITE	1172	310	862	161	29	994	119	24	1089
PERTE DE RETRAITE	429	82	347	76	9	414	37	9	442
Total	1 184	312	872	163	31	1 004	119	25	1 098

ETUDE DE POPULATION	2017			2018			2019		
	Entrées	Sorties	Restant	Entrées	Sorties	Restant	Entrées	Sorties	Restant
Décès/PTIA	39	6	403	96	8	491	61	6	546
RENTE EDUCATION	14	1	81	15	1	95	20	1	114
INCAPACITE	133	26	1 196	255	25	1 426	206	8	1 624
INCAPACITE PRIME	69	19	530	86	9	607	153	4	756
INVALIDITE	133	26	1 196	255	25	1 426	206	8	1 624
PERTE DE RETRAITE	49	8	483	46	9	520	75	5	590
Total	133	26	1 205	254	25	1 434	207	8	1 633

Nous pouvons noter une croissance des effectifs couverts de l'ordre de 15% en 2015, 9% en 2016, 10% en 2017, 19% en 2018 et enfin 13% en 2019.

La garantie Incapacité Prime (complément indemnitaire) est souscrite à hauteur de 46%, le décès à hauteur de 33% et la perte de retraite est également assez souscrite à hauteur de 36% environ.

A noter des divergences sont à noter avec les fichiers étudiés en 2017 pour lesquelles des explications ont été demandées à INTERIALE.

Depuis 2014, les résiliations enregistrées sont au nombre de 427.

Elles représentent, en cumulé, autour de 20% de l'ensemble des adhésions réalisées.

L'âge moyen des agents ayant souscrit est, au 31 décembre 2019, de **49,9 ans**.

Ces agents se répartissent sur **290** collectivités.

II. Sinistralité (selon fichier transmis)

Etat des sinistres vision au **31 décembre 2019** :

ETUDE DES SINISTRES	Depuis 2015			Provisionnés en 2019		
	Nb.	Age moyen	IJ moyenne	Nb.	Age moyen	IJ moyenne
CLD	11	57,20	18,93 €	6	57,59	19,23 €
CLM	14	57,17	18,23 €	14	57,17	18,23 €
CMO	36	51,86	18,20 €	36	51,86	18,20 €
DISPO	5	57,56	14,90 €	5	57,56	14,90 €
GM	4	56,50	9,10 €	4	56,50	9,10 €
Total général	70	54,44	17,57 €	65	54,26	17,49 €

Depuis 2015, 70 dossiers ont fait l'objet d'indemnisations de la part de l'organisme assureur, essentiellement du congé de maladie ordinaire. Les consolidations en congés de longue durée n'ont pas encore eu lieu, la montée en charge des provisions n'est donc pas encore terminée. La moyenne d'âge à l'arrêt de travail (54,4 ans) est relativement proche de l'âge moyen des agents assurés (49,9 ans)

Sur les 70 dossiers indemnisés, 65 dossiers sont toujours en cours au 31 décembre 2016, majoritairement des MO issues du dernier exercice. Les âges moyens à l'arrêt et à la date de calcul des provisions (31 décembre 2019) sont cohérents en fonction du type de risque.

Le recul pris à fin 2019 sur les Congés de Maladies Ordinaires font que logiquement peu de dossiers subsistent dans les comptes actualisés.

Il n'y a plus aucun encours au titre de 2014.

Les indemnités moyennes des congés de Grave Maladie est issu d'agent Non CNRACL, donc logiquement inférieur en moyenne aux autres risques.

Le détail du tableau pour les 3 survenances passées donne les répartitions suivantes :

ETUDE DES SINISTRES	Survenance 2017		
	Nb.	Age moyen	IJ moyenne
CLD			
CLM	8	56,52	16,09 €
CMO			
DISPO			
GM	2	55,56	8,27 €
Total général	10	56,33	14,53 €

ETUDE DES SINISTRES	Survenance 2018		
	Nb.	Age moyen	IJ moyenne
CLD			
CLM	6	58,04	21,09 €
CMO	3	49,67	12,70 €
DISPO	4	57,91	16,75 €
GM	2	57,43	9,93 €
Total général	15	56,25	16,77 €

ETUDE DES SINISTRES	Survenance 2019		
	Nb.	Age moyen	IJ moyenne
CLD			
CLM			
CMO	33	52,06	18,70 €
DISPO			
GM			
Total général	33	52,06	18,70 €

Globalement la logique est respectée en fonction de la durée du Congé (CLM sur les premières survenances et CMO sur les dernières).

III. Résultats et perspectives (selon fichier transmis)

Les informations communiquées permettent d'affecter, bien entendu, les flux et les provisions, commune par commune. D'un point de vue technique cependant seule la consolidation de l'ensemble des données est de nature à permettre d'apprécier le risque.

Les résultats sont analysés par survenance, c'est-à-dire que l'ensemble des prestations, cotisations et provisions sont affectées à leur exercice d'origine. Par exemple, les prestations versées en 2019 au titre d'un arrêt de travail de 2016 seront comptabilisées dans le compte de survenance 2016.

Données consolidées :

Au 31 décembre 2019, les résultats des différentes survenances et de l'ensemble consolidé sont les suivants :

Année	Cotisations brutes	Cotisations nettes	Prestations	Provisions	Solde Net	P/C net
2014	381 261 €	319 878 €	210 138 €	26 622 €	83 118 €	74,02%
2015	429 923 €	360 705 €	224 825 €	63 702 €	72 179 €	79,99%
2016	446 480 €	374 597 €	175 894 €	176 429 €	22 274 €	94,05%
2017	486 381 €	408 073 €	216 453 €	18 557 €	173 064 €	57,59%
2018	537 465 €	450 933 €	190 643 €	70 963 €	189 328 €	58,01%
2019	582 813 €	488 980 €	106 380 €	141 575 €	241 026 €	50,71%
Total	2 864 324 €	2 403 168 €	1 124 332 €	497 848 €	780 988 €	67,50%

Les provisions établies par INTERIALE pour les différentes survenances, n'intègrent pas dans les fichiers les provisions de changement d'état et/ou les Provisions pour Sinistres Inconnus (PSI) correspondantes. Les provisions correspondent uniquement aux dossiers considérés comme en cours au 31/12/19.

En tenant compte de ces chiffres, les résultats sont anormalement bénéficiaires, ils devraient être rectifiés pour chaque survenance des PSI manquantes.

Il faut noter qu'un seul risque décès est survenu durant la période étudiée et que les 498 k€ de provisions se découpent de la façon suivante :

- 277 k€ de provisions relatives à l'incapacité.
- 145 k€ de provisions relatives au passage probable en invalidité pour des CLD.
- 76 k€ de provisions relatives au risque invalidité dont une provision issue de survenance 2014 et une autre de survenance 2015.

Les provisions constituées (pour les dossiers considérés comme en cours au 31 décembre 2019) au titre de ces arrêts depuis 2015 se répartissent de la façon suivante :

Année	2015		2016		2017	
Risque	Nombre	PM	Nombre	PM	Nombre	PM
CLD	3	11 868 €	8	31 756 €		
CLM					8	16 894 €
CMO						
DISPO	1	2 536 €				
GM					2	1 594 €
Total	4	14 404 €	8	31 756 €	10	18 488 €

Année	2018		2019		TOTAL	
Risque	Nombre	PM	Nombre	PM	Nombre	PM
CLD					11	43 624 €
CLM	6	34 560 €			14	51 454 €
CMO	3	9 676 €	33	134 160 €	36	143 837 €
DISPO	4	19 119 €			5	21 655 €
GM	2	6 533 €			4	8 127 €
Total	15	69 888 €	33	134 160 €	70	268 696 €

On constate que les arrêts pour maladies ordinaires regroupent plus de la moitié du provisionnement sur la période considérée tant en nombre qu'en volume financier.

Les survenances initiales se sont bien améliorées par rapport au constat effectué fin 2017, les provisions pour sinistres inconnus ne peuvent pas impacter de façon très importantes les années 2014 et 2015. Pour les exercices suivants, c'est encore sujet à caution, la période de pandémie ayant très certainement influé sur les arrêts, leurs natures comme leurs conditions de traitements.

Si l'on essaye d'estimer les PSI pour les différentes survenances selon les méthodes rétrospectives en considérant les déroulés à ce jour, il faudrait positionner des compléments de l'ordre de 10% des règlements pour 2014 et 2015, 15% pour 2016 et 2017 et 20% pour 2018 et 2019.

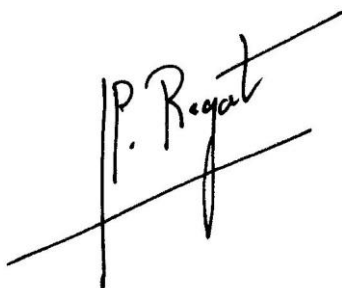
Ceci conduirait au P/C rectifiés suivants :

Année	Cotisations brutes	Cotisations nettes	Prestations	Provisions + PSI	Solde Net	P/C net
2014	381 261 €	319 878 €	210 138 €	47 636 €	62 104 €	80,59%
2015	429 923 €	360 705 €	224 825 €	86 185 €	49 696 €	86,22%
2016	446 480 €	374 597 €	175 894 €	202 813 €	-4 110 €	101,10%
2017	486 381 €	408 073 €	216 453 €	51 025 €	140 596 €	65,55%
2018	537 465 €	450 933 €	190 643 €	109 091 €	151 199 €	66,47%
2019	582 813 €	488 980 €	106 380 €	162 851 €	219 750 €	55,06%
Total	2 864 324 €	2 403 168 €	1 124 332 €	659 601 €	619 235 €	74,23%

La période reste rétrospectivement largement bénéficiaire mais des incertitudes subsistent sur la qualité des données transmises et de la bonne intégration de l'ensemble des sinistres pour la période 2017-2019, l'année 2020 ayant très certainement été impactée dans la gestion des dossiers.

En fonction des remarques, demandes lors de la réunion du 17 juin, les informations pourront être complétées sous réserves d'obtenir les données correspondantes de la part d'INTERIALE.

A votre disposition,



Jean-Philippe REGAT
Actuaire-Conseil